



AUTAN* LE DIRE, journal de la CGT DIRCOFI SUD-PYRENEES

* Le vent d'autan est un vent soufflant dans le sud/sud-ouest de la France On dit de lui qu'il peut rendre fou...

EDITO

Pendant un mois de mai qui sera décisif, et à l'occasion de la campagne « impôt sur le revenu » et de la mise en place du prélèvement à la source ET avant les annonces CAP 2022, les agents des Finances Publiques avec leurs organisations syndicales ont décidé d'entrer dans l'action du 3 au 22 mai pour sauver une administration malmenée depuis plusieurs années et amenée à disparaître : la DGFIP.

SEULE SOLUTION : LA MOBILISATION DES AGENTS DES FINANCES PUBLIQUES DES USAGERS ET DES CITOYENS pour un service public de proximité et de qualité. Les finances publiques doivent être au service du plus grand nombre.

Pas de REPUBLIQUE SANS SERVICES PUBLICS

MAI 2018

VERROU DE BERCY CIRCULEZ Y A RIEN A VOIR

Le « très médiatique verrou de Bercy » n'est qu'un maillon certes contestable et démocratiquement choquant d'une chaîne perfectible de la lutte contre la fraude fiscale. Les fonctionnaires de notre administration s'investissent quotidiennement et pleinement dans l'ensemble des missions alors que la DGFIP a perdu près d'un tiers de ses effectifs en 10 ans, qu'elle connaît des restructurations perpétuelles, qu'elle subit des abandons de missions, et qu'elle constate des évolutions perpétuelles des droits et obligations des contribuables (loi pour un État au service d'une société de confiance- loi ESSOC- dite droit à l'erreur). La pertinence de la stratégie pénale de la DGFIP en matière de fraude fiscale est un préalable à la question de la légitimité ou non du « verrou de Bercy ». En réalité, la transparence de la DGFIP sur sa politique de régularisation ou de transaction constitue l'autre face de ce problème. Cela se traduit par une inégalité entre les contribuables. Notamment ceux qui seront poursuivis au pénal et ceux qui y échapperont pour des raisons discrétionnaires et inconnues, même de la Commission des Infractions Fiscales (CIF).

ACTU DE LA DIRCOFI SUD-PYRENEES

Assemblée générale de personnels à Toulouse 3 mai 2018 à l'occasion de la Journée morte à la DGFIP de 13 heures à 14 heures Salle de réunion 102 au 1er étage rue Merly (à côté de la cafétéria) actions diverses en cours, grève du 22 mai actualités du contrôle fiscal démarche action publique 2022 ("CAP 22") questions diverses. Pour les brigades non toulousaines actions mobilisations dans toutes les DDFIP d'Occitanie. Voir les infos sur le site

Prochain comité technique local DIRCOFI SUD PYRENEES LE 23 MAI 2018

LA CONVERGENCE DES LUTTES ! C EST MAINTENANT !

Les exigences et mécontentements montent sur de multiples sujets et le gouvernement écoute, dit-il, mais n'entend pas. Il serait pourtant inspiré de le faire ! De très nombreux salariés du public, du privé, les retraités se mobilisent pour défendre l'emploi, le service public, ou exiger des augmentations de salaires et des pensions ! Les cheminots restent durablement déterminés et mobilisés, comme les électriciens et gaziers qui les rejoignent. Les fonctionnaires des 3 versants unis ont d'ores et déjà le mois de mai et la journée du 22 mai et ses suites en ligne de mire. Les retraités, unis eux aussi, vont continuer à se mobiliser le 14 juin prochain. Les postiers, Air France, Carrefour, les privés d'emploi et précaires, les salariés des Ehpad et des établissements hospitaliers, de la collecte des déchets, s'organisent sous formes différentes pour faire avancer leurs légitimes revendications... et ils ne sont pas seuls. TOUS ET TOUTES ENSEMBLE POUR D AUTRES CHOIX DE SOCIETE !



IMPORTANT : DATES DES PROJETS ET DES DE MOUVEMENTS DE MUTATION

A et B : sorties des projets : le 15 mai 2018 à 14h00 (au lieu des 14 et 16 mai 2018) - CAPN : du 22 au 25 mai 2018 et les 30 et 31 mai 2018 (au lieu du 22 au 29 mai 2018)- Suites : du 11 juin au 13 juin 2018.

IP : sortie du projet 12 juin-définitif 14 juin 2018

IDIV : sortie du projet 14 mai définitif 16 mai 2018



[toutes les infos sur le site national](#)

CAMPAGNE IMPOT SUR LE REVENU 2018

LA MISE EN PLACE DU
PRELEVEMENT A LA SOURCE
UNE BOMBE A RETARDEMENT DANS
UNE USINE A GAZ !

LANCEURS D ALERTE SECRET DES AFFAIRES PROJET DE DIRECTIVE EUROPEENNE PLUS FAVORABLE QUE LE DROIT FRANCAIS

La Commission Européenne a rendu public lundi 23 avril un projet de directive protégeant les lanceurs d'alerte. Il s'agit d'une exigence de longue date portée par les organisations syndicales au plan européen, et notamment Eurocadres à laquelle l'Ugict-CGT est affiliée. Eurocadres a été à l'initiative d'une plateforme, WhistleblowerProtection.eu : 90 organisations (ONG's et syndicats) se sont coordonnées pour interpellier les décideurs européens sur le sujet. Le projet de directive reprend certaines avancées gagnées en France avec la loi Sapin 2 : Une définition large des lanceurs d'alerte, qui ne se limitent pas seulement aux travailleurs salariés, mais aussi aux CDD, temps partiels, stagiaires ainsi qu'aux personnes ayant des contrats atypiques et aux auto-entrepreneurs.

Contrairement à la loi Sapin 2, le projet de directive insiste sur le rôle des organisations syndicales pour définir les procédures d'alerte interne, être destinataires d'une alerte et accompagner le lanceur d'alerte dans ces démarches. Ceci permettrait ainsi de combler les lacunes de la loi française qui a créé un droit essentiellement individuel, sans articulation avec les instances de représentation du personnel et les organisations syndicales.

INFO DERNIERE MINUTE LA DDFIP DE SEINE-ET-MARNE A FIXE UNILATERALEMENT LES OBJECTIFS Contrôle Fiscal POINTS D IMPACT 2018 A 19 PAR VERIFICATEUR soit une augmentation de plus de 40% depuis 2016. [Voir la lettre ouverte des agents du contrôle fiscal du 77](#)

TOUTES LES INFOS CGT SUR LE SITE
<http://www.dgfip.cgt.fr/dircofisudpy>